

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 juin 2025

POUR LA REFONDATION DE MAYOTTE - (N° 1470)

AMENDEMENT

N° CE11

présenté par

M. Ratenon, M. Arenas, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiroir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 21, insérer l'article suivant:**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Dans le cadre des opérations de construction mentionnées aux articles 19 et 21 de la loi n° du , l'ensemble des personnes morales en charge de la mise en place et de l'entretien du réseau électrique présente, d'ici le 31 décembre 2026, un programme d'enfouissement de tout le réseau électrique aérien de Mayotte.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NFP souhaite enfouir l'ensemble des câbles aériens présents sur l'île de Mayotte.

Le cyclone Chido a coupé Mayotte du monde avec des vents dépassant les 200km/h. Les rafales ont arraché la majorité des câbles aériens, privant ainsi d'électricité tout le territoire mahorais. 3 semaines après le passage du cataclysme, des quartiers étaient encore dans le noir.

On le sait, la France est en retard sur ses pays voisins. L'Allemagne voit 70 % de son réseau électrique enterré et le Royaume-Uni 63 %. La France, quant à elle, peine à atteindre les 50 %. Cette lacune est d'autant plus problématique à Mayotte où le risque de Cyclone ne fait que grandir

au fur et à mesure de l'intensification du réchauffement climatique. La puissance des vents grandit, l'infrastructure électrique ne s'adapte pas.

Si le projet de loi se borne à rétablir à l'identique la vétusté déjà présente antérieurement au Cyclone, la reconstruction ne permettra pas d'améliorer la vie quotidienne de la population Mahoraise. Afin de prévenir de futures catastrophes, nous souhaitons enfouir l'ensemble de ces câbles aériens.